

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1962 B 50013
Numéro SIREN : 775 717 960
Nom ou dénomination : SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2021 sous le numéro de dépôt 1571



Greffe du tribunal de commerce d'Epinal

Espace Judiciaire J-V Daubié - Place Jeanne d'Arc 88000 EPINAL

Téléphone : 0354591850

www.greffe-tc-epinal.fr - www.infogreffe.fr

VV/1962 B 50013

ACD

ZAC DE LA ROCHE

7 RUE ROLAND THIERY

88000 ÉPINAL

Nos références : VV/1962 B 50013

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

19 AVENUE DE LA FONTENELLE
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOGES

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 775717960 R.C.S Epinal

Le greffier soussigné constate le 30/03/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/1571, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 30/06/2020

Récépissé délivré le 30/03/2021

Le greffier

Maître Pierre-Alexandre DUPIRE



Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :360 000.....)	DA	360 000	360 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	221 030	221 030
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 000	36 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	424 184	371 189
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	238 772	262 995
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 279 986	1 251 214
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	423 147	68 146
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	3 137	2 554
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	225 637	178 900
	Dettes fiscales et sociales	DY	478 262	529 259
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	38 672	52 711
Compte régul.	EB	365 284	387 498	
TOTAL (IV)	EC	1 534 140	1 219 068	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 814 126	2 470 282	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 534 140	1 196 124	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

		Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services *	FG	2 602 176	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		2 602 176	FK		FL	2 602 176
	Production stockée *					FM	(10 200)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 663	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	225 326	
	Autres produits (1) (11)					FQ	18	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 818 983
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 156 139	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	53 222	
	Salaires et traitements *					FY	861 526	
	Charges sociales (10)					FZ	318 081	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	26 567
				} - dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4 404	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 517 385	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	301 599	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	63	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 150	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	2 552	
Total des produits financiers (V)						GP	2 615	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	1 957	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 339	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3 296	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(681)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	300 917	
							377 768	

Etats financiers au 30/06/2020

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 814 126** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 842 678** euros et un total **charges** de **2 603 906** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **238 772** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2019** et finit le **30/06/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06

du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- | | |
|--|------------|
| - Agencements, Aménagements, Installations : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Participations, autres titres immobilisés , valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute , une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les encours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire COVID 19 a eu pour influence la baisse des frais de déplacements et réceptions (- 20K€).

Les autres postes n'ont pas été très impactés.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	377 887		5 031			382 918
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	377 887		5 031			382 918
CORPORELLES						
Terrains	37 000					37 000
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	333 000					333 000
Instal technique, matériel outillage industriels	5 066					5 066
Instal., agencement, aménagement divers	199 983					199 983
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	110 387		2 522		318	112 592
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	685 436		2 522		318	687 640
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	1 063 323		7 553		318	1 070 559

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	36 668	2 283		38 951
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 668	2 283		38 951
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	92 084	16 650		108 734
Instal technique, matériel outillage industriels	4 557	193		4 750
Autres Instal., agencement, aménagement divers	176 009	3 210		179 219
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	98 616	4 231	318	102 529
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	371 266	24 284	318	395 231
TOTAL	407 933	26 567	318	434 182

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/06/2020	Observations
Acheté	19 712	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	319 518	
TOTAL	339 230	

--

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
 Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
 Participations
 Créances sur participations
 Prêts
 Autres titres immobilisés
 Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
 Clients et comptes rattachés
 Autres créances
 Capital souscrit appelé non versé
 Valeurs mobilières de placement
 Disponibilités

83 149

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres emprunts obligataires
 Emprunts et dettes envers établissements de crédits
 Emprunts et dettes financières divers
 Avances, acomptes reçus sur commandes
 Dettes fournisseurs comptes rattachés
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

353

132 800

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

		30/06/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00

--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Total des Charges à payer		310 784
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		202
<i>INT.COURUS S/EMP.ETB.CREDIT.</i>	<i>14</i>	
<i>COMMISSIONS COURUES / EMPRUNT</i>	<i>189</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		140 811
<i>FRS.FACT.NON PARVENUES.</i>	<i>140 811</i>	
Dettes fiscales et sociales		137 285
<i>PROV.POUR CONGES.A PAYER</i>	<i>77 610</i>	
<i>PROVISION POUR PRIMES</i>	<i>19 050</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i>	<i>23 415</i>	
<i>PROVISION CH SOCIALES / PRIMES</i>	<i>7 725</i>	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	<i>1 770</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>7 715</i>	
Autres dettes		32 486
<i>AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>1 697</i>	
<i>DIVERS CHARGES A PAYER.</i>	<i>30 789</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			22 495
assurances		7 195	
consommables		1 335	
maintenance matériel et logiciel		5 420	
abonnements documentation		2 199	
médecine du travail		1 020	
cotisations		3 811	
publicité		1 431	
locations diverses		84	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			22 495

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires			
	Employés		22	
	Ouvriers			
	TOTAL		26	

--

ANNEXE - Elément 8

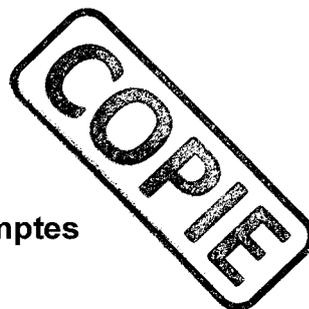
Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/06/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties BNP - PRIVILEGE PRETEUR DENIERS SUR EMPRUNT 300000 € capital restant à rembourser : <div style="text-align: right;">22 944.42 €</div>			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés valeur actuelle probable des indemnités à verser : 194 105 € dette actuarielle : 90 733 € Fonds constitué : contrat indemnités de fin de carrière au 30 juin 2020 : 37361.84 €	53 371		
Autres engagements		53 371	
Total des engagements financiers (1)		53 371	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

CERTIFIÉ CONFORME
 À L'ORIGINAL

**“SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE”
SOFILOR**

**Société Par Actions simplifiée
Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
Au capital de 360.000 Euros
Siège social : 19 Avenue de la FONTENELLE
88100 - SAINT DIE DES VOSGES**



RCS EPINAL 775 717 960

--oOo--

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 21 DECEMBRE 2020**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I-PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 juin 2020** s'élevant à **238.771,86 €** comme suit :

Bénéfice de l'exercice	238.771,86 €
Distribution de dividendes soit 140 Euros par action	- 210.000,00 €
Le solde, soit	28.771,86 €

Affecté au compte “Réserves statutaires”

Les dividendes seront mis en paiement au cours **du mois de janvier 2021**.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ✦ d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ✦ d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû

au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 560 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 209.440 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes servis</u>	<u>Montant éligible à abattement</u>
2018/19	210.000 €	oui à hauteur de 560 € Non à hauteur de 209.440 €
2017/18	187.500 €	oui à hauteur de 500 € Non à hauteur de 187.000 €
2016/17	201.000 €	oui à hauteur de 536 € Non à hauteur de 200.464 €

II-RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 juin 2020** s'élevant à **238.771,86 €** comme suit :

Bénéfice de l'exercice	238.771,86 €
Distribution de dividendes soit 140 Euros par action	- 210.000,00 €
Le solde, soit	28.771,86 €

Affecté au compte "Réserves statutaires"

Les dividendes seront mis en paiement au cours **du mois de janvier 2021**.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ✦ d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ✦ d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les

contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 560 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

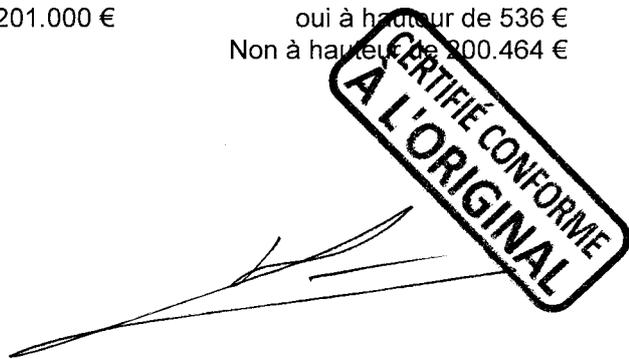
- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 209.440 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes servis</u>	<u>Montant éligible à abattement</u>
2018/19	210.000 €	oui à hauteur de 560 € Non à hauteur de 209.440 €
2017/18	187.500 €	oui à hauteur de 500 € Non à hauteur de 187.000 €
2016/17	201.000 €	oui à hauteur de 536 € Non à hauteur de 200.464 €

Cette résolution est adoptée à

"l'unanimité"



**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

concernant

SOFILOR
Société par Actions Simplifiée
au capital de €. 360.000,-
19 Avenue de la Fontenelle
88100 SAINT-DIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

Mesdames et Messieurs les Associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 13 décembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFILOR SAS relatifs à l'exercice clos le 30.06.2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.07.2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimerons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mulhouse, le 18 novembre 2020



NORME AUDIT SAS
Commissaire aux Comptes
Représentée par G. CHAPUIS

Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 19. Av. de la Fontenelle		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 7 7 5 7 1 7 9 6 0 0 0 0 1 4		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, 30062020					
		N-1 30062019					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		Frais d'établissement *					
		CX	CO				
		Frais de développement *					
		AF	AG	40 439	35 832	4 607	234
		Concessions, brevets et droits similaires					
	AH	AI	339 230		339 230	339 230	
	Fonds commercial (1)						
	AJ	AK	3 250	3 119	131	1 756	
	Autres immobilisations incorporelles						
	AL	AM					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AC	37 000		37 000	37 000
		Terrains					
AP		AC	333 000	108 734	224 266	240 916	
Constructions							
AR		AS	5 066	4 750	316	509	
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
AT		AU	312 574	281 748	30 827	35 745	
Autres immobilisations corporelles							
AV		AW					
Immobilisations en cours							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	AX	AY					
	Avances et acomptes						
	CS	CT					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	CU	CV					
	Autres participations						
	BB	BC					
Créances rattachées à des participations							
BD	BE						
Autres titres immobilisés							
BF	BG						
Prêts							
BH	BI						
Autres immobilisations financières *							
TOTAL (II)		BJ	BK	1 070 559	434 182	636 377	655 390
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM				
		Matières premières, approvisionnements					
		BN	BO				
		En cours de production de biens					
	BP	BQ	42 493		42 493	52 693	
	En cours de production de services						
	BR	BS					
	Produits intermédiaires et finis						
	BT	BU					
	Marchandises						
BV	BW						
Avances et acomptes versés sur commandes							
CREANCES	BX	BY	1 193 587	209 044	984 543	1 057 065	
	Clients et comptes rattachés (3) *						
	BZ	CA	68 559		68 559	52 485	
Autres créances (3)							
CB	CC						
Capital souscrit et appelé, non versé							
DIVERS	CD	CE	121 192	2 877	118 315	160 148	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)						
	CF	CG	941 344		941 344	468 550	
Disponibilités							
Comptes de régularisation	CH	CI	22 495		22 495	23 951	
	Charges constatées d'avance (3) *						
	CJ	CK	2 389 671	211 922	2 177 749	1 814 892	
	TOTAL (III)						
	CW						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
CM							
Primes de remboursement des obligations (V)							
CN							
Ecart de conversion actif * (VI)							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	3 460 230	646 104	2 814 126	2 470 282
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations:	Stocks :		Créances :			



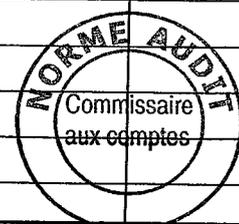
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :360.000.....)	DA	360 000	360 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	221 030	221 030
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 000	36 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	424 184	371 189
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	238 772	262 995
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	1 279 986	1 251 214
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	423 147	68 146
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	3 137	2 554
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	225 637	178 900
	Dettes fiscales et sociales	DY	478 262	529 259
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	38 672	52 711
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	365 284	387 498	
TO TAL (IV)	EC	1 534 140	1 219 068	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	2 814 126	2 470 282	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 534 140	1 196 124	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			



Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR		Exercice N		Exercice (N-1)			
				Néant <input type="checkbox"/> *			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	2 602 176	FH	FI	2 602 176	
		FJ	2 602 176	FK	FL	2 602 176	
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée *			FM	(10 200)	395	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	1 663	5 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	225 326	204 821	
	Autres produits (1) (11)			FQ	18	44	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 818 983	2 885 161	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 156 139	1 087 511	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	53 222	50 983	
	Salaires et traitements *			FY	861 526	892 852	
	Charges sociales (10)			FZ	318 081	311 681	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	26 567	28 575
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	97 447	119 831
	Autres charges (12)			GD			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE	4 404	13 869	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GF	2 517 385	2 505 301	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GG	301 599	379 860	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL	63	63	
	Différences positives de change			GM		1 150	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN			
Total des produits financiers (V)				GO	2 552		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GP	2 615	1 213	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GQ	1 957	277	
	Différences négatives de change			GR	1 339	3 028	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS			
Total des charges financières (VI)				GT			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GU	3 296	3 305	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GV	(681)	(2 092)	
				GW	300 917	377 768	

Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 21 079	3 143
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 21 079	3 143
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35 046
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	35 046
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(31 903)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	82 870
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 889 517
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 626 522
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	262 995
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 089
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	95 319
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	124 608
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		21 079	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs			



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 814 126 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 2 842 678 euros et un total **charges** de 2 603 906 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 238 772 euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2019** et finit le **30/06/2020**.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06

du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- | | |
|--|------------|
| - Agencements, Aménagements, Installations : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |



Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Participations, autres titres immobilisés , valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute , une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les encours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire COVID 19 a eu pour influence la baisse des frais de déplacements et réceptions (- 20K€).

Les autres postes n'ont pas été très impactés.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	377 887		5 031			382 918
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	377 887		5 031			382 918
CORPORELLES						
Terrains	37 000					37 000
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	333 000					333 000
Instal technique, matériel outillage industriels	5 066					5 066
Instal, agencement, aménagement divers	199 983					199 983
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	110 387		2 522		318	112 592
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	685 436		2 522		318	687 640
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	1 063 323		7 553		318	1 070 559



Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	36 668	2 283		38 951
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 668	2 283		38 951
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	92 084	16 650		108 734
Instal technique, matériel outillage industriels	4 557	193		4 750
Autres Instal., agencement, aménagement divers	176 009	3 210		179 219
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	98 616	4 231	318	102 529
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	371 266	24 284	318	395 231
TOTAL	407 933	26 567	318	434 182

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

	30/06/2020	Observations
Acheté	19 712	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	319 518	
TOTAL	339 230	



ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
 Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
 Participations
 Créances sur participations
 Prêts
 Autres titres immobilisés
 Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
 Clients et comptes rattachés
 Autres créances
 Capital souscrit appelé non versé
 Valeurs mobilières de placement
 Disponibilités

83 149

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres emprunts obligataires
 Emprunts et dettes envers établissements de crédits
 Emprunts et dettes financières divers
 Avances, acomptes reçus sur commandes
 Dettes fournisseurs comptes rattachés
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

353

132 800



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	30/06/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 500,00	240,0000	360 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 500,00	240,0000	360 000,00



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Total des Charges à payer		310 784
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		202
<i>INT. COURUS S/EMP. ETB. CREDIT.</i>	14	
<i>COMMISSIONS COURUES / EMPRUNT</i>	189	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		140 811
<i>FRS.FACT.NON PARVENUES.</i>	140 811	
Dettes fiscales et sociales		137 285
<i>PROV.POUR CONGES. A PAYER</i>	77 610	
<i>PROVISION POUR PRIMES</i>	19 050	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i>	23 415	
<i>PROVISION CH SOCIALES / PRIMES</i>	7 725	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	1 770	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	7 715	
Autres dettes		32 486
<i>AVOIRS A ETABLIR</i>	1 697	
<i>DIVERS CHARGES A PAYER.</i>	30 789	



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			22 495
assurances		7 195	
consommables		1 335	
maintenance matériel et logiciel		5 420	
abonnements documentation		2 199	
médecine du travail		1 020	
cotisations		3 811	
publicité		1 431	
locations diverses		84	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			22 495



ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires			
	Employés		22	
	Ouvriers			
	TOTAL		26	



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2020

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties BNP - PRIVILEGE PRETEUR DENIERS SUR EMPRUNT 300000 € capital restant à rembourser : 22 944.42 €		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés valeur actuelle probable des indemnités à verser : 194 105 € dette actuarielle : 90 733 € Fonds constitué : contrat indemnités de fin de carrière au 30 juin 2020 : 37361.84 €	53 371	
Autres engagements	53 371	
Total des engagements financiers (1)	53 371	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

